

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 56 (1964)
Heft: 6

Artikel: Rythme de croissance des populations du tiers monde : d'après les recensements de 1960/61
Autor: Sauvy, Alfred
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-385328>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Rythme de croissance des populations du tiers monde

D'après les recensements de 1960/61

Par *Alfred Sauvy*

Jusqu'à la guerre, la connaissance des populations de l'actuel tiers monde était très sommaire. Quelques recensements grossiers ou évaluations donnaient l'ordre de grandeur des populations; mais, sur leur croissance, leur natalité, leur mortalité, la nuit était à peu près complète. Bien souvent, on ne pouvait dire si le nombre des habitants augmentait ou diminuait.

C'est aujourd'hui un lieu commun d'affirmer que ces populations sont en croissance rapide; encore faut-il préciser le rythme de cette croissance, car les solutions dépendent de ce rythme, de façon très sensible, par le caractère marginal des populations supplémentaires à intégrer, chaque année, dans l'économie.

Nous reproduisons ci-dessous l'intéressant mémoire présenté à la Conférence des Nations Unies sur l'application de la science et de la technique dans l'intérêt des régions peu développées. Il a le mérite d'éclairer ce problème complexe.

Situation jusqu'en 1961

En 1950/1951 a eu lieu un recensement dans la plupart des pays du monde; pour beaucoup d'entre eux, c'était le premier. Si précieuses que fussent ses données, il ne fournissait rien sur le rythme de croissance.

Celui-ci peut être connu par l'état civil, relevé des naissances et des décès. Mais, dans la plupart des pays du tiers monde, les déclarations ne sont que très partielles, et comme le déchet est, de façon générale, plus élevé pour les naissances que pour les décès, l'accroissement ne peut même pas être évalué par un simple redressement du taux. Il faut opérer séparément pour les naissances et les décès, étudier avec attention des zones plus ouvertes à la statistique et, au moyen de multiples données, imparfaites ou incomplètes, parvenir à une estimation raisonnable. Travail délicat que de *faire, avec de l'inexact, de l'à-peu-près* mais travail indispensable.

Les statisticiens ayant beaucoup gagné en audace depuis une génération (mais aussi en savoir-faire), il a été possible d'avancer, pour chaque pays, et tout au moins pour chaque région suffisamment homogène, un taux de natalité et un taux de mortalité, dont la différence donne l'accroissement naturel, généralement compris entre 1,5% et 3% par an.

Les prévisions en « projections »

Les démographes ont été plus loin: dès qu'ils ont eu connaissance suffisante du présent, ils en ont projeté les données fondamentales

dans le futur, de façon à décrire les trajectoires possibles ou probables d'ici un demi-siècle.

Ainsi, non seulement les recensements de 1950/1951 ont fourni la première estimation vraiment sérieuse de la population du monde, mais ils ont permis de savoir quelle serait, en l'an 2000, cette population, dans les hypothèses les plus vraisemblables, et par là de déterminer une zone dans laquelle se trouvera à peu près certainement le nombre des hommes de la planète au début du XXI^e siècle.

Le recensement de 1960/1961

Ces prévisions assises sur la base de départ 1950 avaient pour première étape 1960. Il était intéressant, au terme de cette étape, de vérifier le bien-fondé des projections.

Le recensement entrepris, dans la plupart des pays, en 1960 ou 1961, devait donc apporter une intéressante information, non seulement sur l'importance de chaque population, mais sur son rythme de croissance.

Il faut parler simplement d'« information » et non de résultats décisifs. Les recensements de la population sont en effet des opérations délicates, dont les résultats doivent, comme ceux de l'état civil et en liaison avec ceux-ci, être soumis à une sévère critique.

Premiers résultats

Les résultats n'étant pas tous connus ni moins encore analysés et commentés il n'est pas encore possible de procéder à un bilan général; mais, d'ores et déjà, d'intéressantes constatations peuvent être faites.

Donnons d'abord une vue sommaire sur les principaux pays d'Afrique et d'Asie qui se prêtent d'ores et déjà à un rapprochement entre prévision et recensement:

	Prévisions pour 1961 (En milliers d'habitants)	Recensement
Egypte	26 000	26 060
Maroc	10 800	11 626
Togo	1 160	1 140
Ghana	4 980	6 691
Angola	4 490	4 833
Mozambique	6 390	6 592
Afrique du Sud	15 200	15 841
Syrie	4 840	4 555
Turquie	27 500	27 829
Pakistan (1961)	92 200	93 832
Népal (1961)	9 400	9 388
Inde (1961)	417 000	434 885

	Prévisions pour 1961 (En milliers d'habitants)	Recensement
Thaïlande	22 900	26 258
Cambodge (1959)	4 720	4 845
Indonésie (1961)	89 300	96 385
Philippines	24 400	27 456
Corée du Sud	24 200	25 000

Le chiffre de prévision concerne l'hypothèse moyenne admise par les Nations Unies, mais, pour cette première étape, cette hypothèse coïncide à peu près avec l'hypothèse forte, c'est-à-dire ne comporte pas de réduction de la fécondité.

Sur 17 pays, représentant au total plus de 800 millions d'hommes, 15 accusent une augmentation sur les prévisions et 2 seulement une diminution; la différence est en moyenne de près de 5%.

Cette constatation peut prêter, dans chaque pays, à trois interprétations:

- ou bien le recensement de 1960/1961 a été plus complet que le précédent, a permis de saisir des populations laissées de côté ou sous-évaluées et par suite représente mieux la population du pays;
- ou bien le recensement de 1960/1961 a surestimé la population, par doubles emplois notamment;
- ou bien le recensement est comparable à celui de 1950.

La seconde hypothèse est la moins probable; si l'on avait, dans un pays, des raisons de la tenir pour bonne, il faudrait, pour l'objet qui nous intéresse, ne pas tenir compte de ce recensement.

Dans la première hypothèse, il faut rectifier le total de la population, mais non son rythme de croissance. Cette rectification portera naturellement aussi sur les prévisions. En outre, tous les nombres calculés par tête d'habitant doivent être réduits en proportion, en particulier les ressources agricoles ou alimentaires.

Dans la troisième hypothèse, c'est le rythme de croissance qui a été sous-estimé. Il faut donc rectifier à la fois ce rythme et les chiffres prévisionnels, y compris celui de 1960.

Reconnaître quelle est l'hypothèse la plus vraisemblable exige un travail délicat. Donnons les résultats de deux recherches importantes:

Extrême-Orient

M. H. Gille, des Nations Unies, a étudié spécialement les pays d'Extrême-Orient, comparant les résultats du recensement non seulement aux prévisions des Nations Unies, mais aux estimations officielles de la population à l'époque du recensement. Il estime que, le plus

souvent, c'est la baisse de la mortalité qui a été sous-estimée; par suite, il faut relever le rythme de croissance admis jusqu'ici. Voici les résultats de ses recherches, pour le taux de croissance, entre les deux recensements:

	D'après l'estimation officielle	D'après le recensement 1960/61	Taux actuel
Pakistan	1,7%	2,2%	2,5%
Inde	1,4%	2,0%	2,3%
Thaïlande	2,0%	3,0%	3,2%
Philippines	2,4%	3,2%	3,5%
Corée du Sud	1,6%	2,9%	3,2%
Sarawak	1,3%	2,5%	3,0%

Le rythme actuel est encore supérieur à celui observé entre les deux recensements. Ces corrections importantes vont obliger à réviser tous les plans de développement économique et culturel, rendant plus impérieux encore des investissements étendus.

Amérique latine

La Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL) a fait procéder, par un démographe spécialisé, à une étude générale de la croissance démographique des pays d'Amérique latine, à la lumière du dernier recensement. Voici, pour les principaux pays, la population prévue, pour 1960, par les Nations Unies et la population actuellement estimée à cette même date (milliers). Il ne s'agit que des *Etats indépendants*.

	Prévisions des Nations Unies	Estimation actuelle
Argentine	21 300	20 956
Bolivie	3 440	3 696
Brésil	67 000	70 600
Chili	7 070	7 627
Colombie	14 300	15 468
Pérou	10 500	10 857
Venezuela	6 760	7 331
Autres Etats indépendants . .	8 710	8 932
Amérique du Sud	139 180	145 447
Mexique	34 200	34 988
Guatemala	3 790	3 765
Cuba	6 810	6 797
Haïti	3 560	4 140
Autres Etats indépendants . .	10 830	11 109
Amérique centrale-Antilles . .	59 190	60 799
Amérique latine	198 370	206 246

Ici encore, on trouve un chiffre plus élevé (4% de plus) que celui prévu. Bien que, dans certains cas (Brésil, Chili, Haïti, etc.), le recensement paraisse avoir été plus complet que celui de 1950, les résultats ont conduit, de façon générale, à réviser en hausse les taux de croissance admis jusque-là.

	1945-1955	1955-1965	1965-1975
Uruguay	1,5	1,3	0,8
Argentine	2,2	1,8	1,7
Bolivie	1,9	2,2	2,5
Chili	2,0	2,4	2,4
Paraguay	2,3	2,5	2,8
Colombie	2,7	2,8	2,9
Pérou	2,0	3,0	3,2
Equateur	2,9	3,2	3,2
Brésil	2,7	3,3	3,0
Venezuela	3,6	3,7	2,9
Amérique du Sud	2,5	2,9	2,8

Les pays ont été rangés dans l'ordre croissant des taux en 1955-1965, c'est-à-dire actuellement. L'Argentine et l'Uruguay se détachent nettement des pays où la prévention des naissances ne joue pas un rôle important. Pour l'Amérique tropicale, le taux de croissance dépasse 3,1%.

Les taux estimés pour la période 1965-1975 tiennent compte de la baisse certaine de la mortalité et d'une possible diminution de la natalité, par prévention des naissances. Selon les pays, l'un ou l'autre facteur l'emporte, le taux de croissance s'élevant encore dans les pays les plus attardés et diminuant chez les plus avancés; l'ensemble se traduirait par une très légère diminution du taux de croissance.

Voici maintenant les mêmes résultats pour l'Amérique centrale et les Antilles:

	1945-1955	1955-1965	1965-1975
Cuba	2,2	2,1	2,0
Haïti	1,6	2,2	2,6
Panama	2,8	2,7	2,8
Guatemala	2,9	2,9	3,1
Mexique	2,9	3,1	3,0
Salvador	1,9	3,1	3,2
Honduras	2,8	3,4	3,5
Nicaragua	3,0	3,5	3,5
République dominicaine	2,9	3,5	3,5
Costa Rica	3,2	3,9	3,5
Ensemble	2,7	3,0	3,1

Le résultat final est peu différent de celui de l'Amérique du Sud, mais le taux doit croître encore, l'évolution étant moins avancée. Des taux très élevés doivent encore être enregistrés dans les prochaines années.

Vue d'ensemble et conclusions

Non seulement la croissance rapide de la population du tiers monde se poursuivra pendant longtemps, mais le taux de croissance lui-même ne paraît pas avoir encore touché son maximum. Une croissance démographique de 3% par an, qui semblait à peu près utopique une génération plus tôt, est devenue aujourd'hui courante dans la zone tropicale. Il faut rappeler que, pendant son grand essor démographique du XIX^e siècle, marqué par de si fortes misères, l'Europe occidentale n'a guère connu de taux supérieurs à 1% par an et que les pays industriels de plus forte croissance (Etats-Unis, URSS) sont aujourd'hui aux environs de 1,5%.

Le taux très élevé de croissance du tiers monde rend plus difficile le développement économique, et plus encore sans doute la scolarisation. Il importe maintenant de le traduire en « investissements démographiques » et d'en tirer les conclusions qui se dégagent pour la politique mondiale.

Bibliographie

L'éducation ouvrière

L'OIT consacre une bonne partie de son activité à l'éducation ouvrière. Non pas qu'elle veuille remplacer les organisations syndicales compétentes en la matière. Mais elle leur apporte l'aide de ses méthodes, de ses techniques et de ses spécialistes, issus le plus souvent de nos organisations.

Quelques privilégiés, qui apprécient les vertus de la documentation, ont tiré grand profit des quelques cours suivants d'éducation ouvrière édités par le BIT: *La Sécurité sociale*, publié en 1958; *La Liberté syndicale*, en 1959; *Les Négociations collectives*, en 1960, et *La Prévention des accidents*, en 1961.

Le premier de ces cours imprimés, édité en 1956 déjà, était consacré à la *Coopération*.

Dans ses « Etudes et documents », nouvelle série No 66, la grande institution internationale de Genève vient de publier un ouvrage consacré aux *Coopératives d'habitation*, qui constitue un utile complément au premier cours susmentionné.

Après avoir signalé les caractéristiques et les avantages d'un système aux formes juridiques multiples (coopérative d'habitation, de travailleurs du bâtiment, de propriété collective, de locataires, etc., cet ouvrage captivant esquisse dans une deuxième partie les expériences scandinaves, des autres pays d'Europe dans la troisième, d'Amérique du Nord dans la quatrième et des pays en voie de développement dans les cinquième et sixième parties. Un voyage très instructif